La Paracha de BAMIDBAR

Dans la paracha de cette semaine, il est écrit dans le chapitre 1 – verset 1 et 2 :

- «וַיִדַבֵּר יִהוָה אֶל מֹשֶׁה... בַּשָּׁנָה הַשֵּׁנִית לְצֵאתַם מֵאָרֵץ מִצְרַיִם לֵאמֹר. שָׁאוּ אֶת ראֹשׁ כַּל עַדַת בְּנֵי יִשְׂרָאֵל
- « Hachem parla a Moché, dans la deuxième année de <u>leur sortie du pays d'Égypte</u> en disant : <u>Relevez(comptez) le nombre de têtes de toute la communauté des fils</u> d'Israël. »

A priori, nous pouvons déduire du langage employé par la Torah au début du livre de Bamidbar, qu'il y a un <u>rapport</u> (un lien) entre l'ordre de « <u>compter les Béné</u> Israël » et le fait que « ces derniers aient été sortis d'Égypte par Hachem ».

Reste à saisir, demande le rav Yehonathan Eïbeshitz (dans son livre « Midrach Yehonathan »), la relation que la Torah établit entre ces 2 sujets qui visiblement n'ont rien à voir l'un avec l'autre ?

Et le Rav de répondre à cette interrogation, en introduisant ses propos par la question suivante soulevée par de nombreux commentateurs :

« Comment Hachem a-t-il pu ordonné de <u>recenser les Béné Israël</u>, alors qu'il est bien connu (tel que le rapporte le traité Ta'anit 8.) que la bénédiction ne repose pas sur une chose ou des individus qui auraient été comptés ?

Et nos sages de répondre que la Berakha <u>repose</u> sur un groupe d'individus ou des éléments empreints de sainteté (דבר שבקדושה), <u>même si ces derniers auraient été comptés préalablement</u>.

D'autre part, on peut également s'interroger sur le fait que nous devions louer Hachem pour nous avoir fait sortir d'Egypte. En effet, l'éternel n'a-t-il pas pourtant promis à son fidèle serviteur Avraham (lors de l'alliance entre les morceaux) de faire sortir les Béné Israël d'Égypte ?!

Par conséquent, qu'y a-t-il de si extraordinaire (et de si louangeur) pour Hachem d'accomplir finalement sa promesse ?!

Et nos commentateurs de répondre : la louange que nous adressons à Hachem ne porte pas tant sur notre sortie et affranchissement matériels d'Egypte, mais plutôt (et <u>surtout</u>) sur notre <u>délivrance spirituelle</u> nous ayant permis de passer de l'impureté la plus <u>grande</u> à la pureté la plus importante (c'est d'ailleurs cette période du Omer qui nous a permis de nous sanctifier, nous rendant ainsi aptes à recevoir la Torah).

Ainsi, à la lumière de tous ces propos précités, on peut alors saisir la <u>juxtaposition</u> (et le <u>lien</u>) que la Thora fait entre le sujet de notre <u>sortie</u> d'Égypte et la mitsva de compter les Béné Israël.

En effet, du fait que c'est par leur sortie d'Égypte, que les Béné Israël ont pu acquérir une grande Kédoucha (ils ont donc un statut de "דבר"), ces derniers peuvent mériter d'être comptés (et obtenir que la bénédiction repose sur eux).